



KPMG SA
36 Rue Eugène Jacquet
59700 Marcq en Baroeul

Association les Papillons Blancs de Roubaix Tourcoing

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023
Association les Papillons Blancs de Roubaix Tourcoing
339 rue du Chêne Houpline 59200 TOURCOING

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
36 Rue Eugène Jacquet
59700 Marcq en Baroeul

Association les Papillons Blancs de Roubaix Tourcoing

339 rue du Chêne Houpline 59200 TOURCOING

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Assemblée Générale de l'Association Les Papillons Blancs de Roubaix-Tourcoing,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association les Papillons Blancs de Roubaix Tourcoing relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion, et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marcq en Baroeul, le 20 juin 2024

KPMG S.A.



20/06/2024 16:57

Signé par **Jocelyn Scamps**

Jocelyn SCAMPS

Associé

BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2023
ACTIF

	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE 2023	NET EXERCICE 2022
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
FRAIS D'ETABLISSEMENT	29.380,56 €	3.642,57	25.737,99	26.686,98
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
DONATIONS TEMPORAIRE D'USUFRUIT				
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORP.	39.535,29 €	20.784,85	18.750,44	16.689,53
IMMOBILISATIONS INCORP. en cours	190.092,08 €		190.092,08	0,00
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS	7.231.212,36 €	409.022,54 €	6.822.189,82 €	3.989.570,21 €
CONSTRUCTIONS	57.416.974,62 €	33.504.101,67 €	23.912.872,95 €	22.861.915,97 €
INST TECHN MAT ET OUT	8.289.767,92 €	7.068.288,52 €	1.221.479,40 €	1.209.852,48 €
AUTRES IMMOBILISATIONS CORP.	20.484.991,02 €	16.841.575,78 €	3.643.415,24 €	3.553.400,49 €
IMMOBILISATIONS EN COURS	3.284.634,03 €		3.284.634,03 €	987.410,09 €
AVANCES ET ACPTEs			0,00 €	0,00 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			0,00 €	0,00 €
PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	1.827.843,46 €	691.544,71	1.136.298,75 €	1.172.440,25 €
AUTRES TITRES IMMOBILISES			0,00 €	194.039,07 €
PRETS			0,00 €	0,00 €
AUTRES IMMOB FINANCIERES	32.080.917,04 €	1.282,62	32.079.634,42 €	26.293.062,53 €
			0,00 €	0,00 €
TOTAL I	130.875.348,38 €	58.540.243,26 €	72.335.105,12 €	60.305.067,60 €

ACTIF CIRCULANT				
STOCKS MATIERES PREMIERES	51.219,78 €		51.219,78 €	41.175,72 €
AUTRES APPROVISIONNEMENTS				
EN COURS DE PRODUCTION (B&S)				
STOCKS DE PRODUITS ET MARCAHANDISES				
STOCKS PRODUITS INTERMEDIAIRES ET FINIS	9.718,25 €		9.718,25 €	3.720,79 €
MARCHANDISES				
AUTRES STOCKS				
FOURNISSEURS DEBITEURS AVANCES / ACOMPTES	58.691,26 €		58.691,26 €	89.369,39 €
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	936.656,28 €	15.096,99 €	921.559,29 €	1.215.601,11 €
REDEVABLES ET COMPTES RATTACHES	1.460.810,52 €	102.184,90 €	1.358.625,62 €	1.798.420,85 €
CREANCES RECUES PAR LEGS OU DONATIONS				
AUTRES CREANCES	1.271.109,40 €		1.271.109,40 €	1.953.765,53 €
VALEUR MOBILIERE DE PLACEMENT			0,00 €	0,00 €
DISPONIBILITES	20.356.302,00 €		20.356.302,00 €	25.618.081,51 €
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	34.804,97 €		34.804,97 €	20.802,37 €
TOTAL II	24.179.312,46 €	117.281,89 €	24.062.030,57 €	30.740.937,27 €
CHARGES à REPARTIR sur PLUS. EXER. IV	0,00 €			
FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS				
ECARTS DE CONVERSION				
TOTAL III	0,00 €		0,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL (I à III)	155.054.660,84 €	58.657.525,15 €	96.397.135,69 €	91.046.004,87 €

BILAN CONSOLIDE AU 31/12/23
PASSIF

	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
FONDS PROPRES		
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	1.592.674,52	1.592.674,52
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
FONDS STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
ECARTS DE REEVALUATION		
ECARTS DE REEV/BIEENS SANS DT REP	706.681,22	706.681,22
RESERVES		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE		
AUTRES		
EXCEDENTS ET RESERVES AFFECTES A L' INVESTISSEMENT	32.886.170,00	31.947.963,50
RESERVES DE COMPENSATION DES DEFICITS	68.884,42	342.863,84
RESERVES DE COMPENSATION DES CHARGES D'AMORTISSEMENT		
EXCEDENTS AFFECTES A LA COUVERTURE DU BFR		
AUTRES RESERVES	45.734,70	45.734,70
REPORT A NOUVEAU		
RAN HORS ACTIVITES SOCIALES OU MEDICO-SOCIALES		
RAN DES ACTIVITES SOCIALES OU MEDICO-SOCIALES NON CONTROLEES	7.698.743,21	7.318.058,70
RAN DES ACTIVITES SOCIALES OU MEDICO-SOCIALES CONTROLEES	-202.811,83	18.219,79
REPORT A NOUVEAU		
DEPENSES REFUSEES PAR L'AUTORITE DE TARIFICATION		
CHARGES DES ACTIV. SOC. ET MEDICO-SOC. (PRISE EN CHARGES DIFFEREES)		
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE		
RESULTAT DE L'EXERCICE GESTION PROPRE	753.582,37	711.408,89
RESULTAT GESTION CONTROLEE	-34.936,13	199.141,81
TOTAL RESULTAT	718.646,24	910.550,70

AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS ASS AVEC DT DE REPRISE		
APPORTS		
RST SOUS CONTRÔLE DE TIERS		
situation nette	43.514.722,48	42.882.746,97
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES		
SUBVENTION INVESTISSEMENT	3.554.723,55	3.713.440,62
PROVISIONS REGLEMENTEES POUR COUVERTURE DE BFR	188.717,86	188.717,86
PROVISION REFLEMENTEES RELATIVES AUX IMMOBILISATIONS		
AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES	1.657.965,25	1.639.187,81
TOTAL I	48.916.129,14	48.424.093,26
FONDS DEDIES		
FONDS DEDIES INVESTISSEMENT	2.564.539,87	2.095.847,91
FONDS DEDIES EXPLOITATION/STAGIAIRES	829.631,25	640.552,54
FONDS DEDIES TRAVAUX	4.451.893,40	4.171.914,73
FONDS DEDIES GENEROSITE PUBLIC	481.898,90	483.830,68
FONDS DEDIES SUBVENTIONS		
FONDS DEDIES SEGUR LAFORCADE		
FONDS DEDIES AUTRES		
TOTAL II	8.327.963,42	7.392.145,86
PROVISION RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES	1.142.033,14	324.422,89
PROVISIONS POUR CHARGES	15.060.951,26	13.566.679,31
TOTAL III	16.202.984,40	13.891.102,20
DETTES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDITS (4) (5)	8.038.140,01	7.162.619,49
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES(4) (6)	59.229,57	55.192,98
EMPRUNTS ET DETTES FNANCIERES DIVERSES		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	323.889,94	320.135,90

REDEVABLES CREDITEURS		20.683,81
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3.173.989,74	2.460.958,73
DETTES LEGS ET DONATIONS		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	9.251.193,17	9.340.686,72
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS	75.846,96	58.039,72
AUTRES DETTES	1.609.158,20	1.386.970,54
COMPTES DE REGULARISATIONS		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	418.611,14	533.375,66
TOTAL IV	22.950.058,73	21.338.663,55
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		
TOTAL GENERAL (I +II+III+IV)	96.397.135,69	91.046.004,87

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ ASPB ROUBAIX TOURCOING 31/12/2023

	31/12/2023	31/12/2022
Cotisations	28.063,00	29.552,00
Ventes de biens et services		
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens et services		
Produit des activité annexes		
Ventes de biens	273.151,02	273.946,11
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
<i>dont ventes de biens relatives aux activités soc et medico-soc</i>	273.151,02	273.946,11
Ventes de prestations de services	7.188.162,24	7.215.332,43
<i>dont parrainages</i>		
<i>dont ventes de prestations relatives aux act. soc et medico-soc</i>	7.188.162,24	7.215.332,43
Production stockée	5.997,46	1.778,00
Produits des tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	73.977.400,44	71.705.607,20
<i>dont contrib.fin.des autorités de tarif. Actv. Soc.et medico-soc</i>		
subvention d'exploitation		
versement des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
ressources liées à la générosité du public	77.676,00	69.166,40
contributions financières		
Reprise sur provisions et amortissements	714.978,81	1.729.141,43
Transfert de charges	158.158,64	148.729,24
utilisation des fonds dédiés	155.463,37	513.636,28
Complément de rémunération des travailleurs handicapés		
Autres produits	567.218,34	606.835,06
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	83.146.269,32	82.293.724,15
Achats de marchandises	167,53	857,73
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	238.451,28	229.676,49
Variation de stock matières premières et approvisionnements	-10.044,06	-619,05
Autres achats et charges externes (3)	15.425.254,13	15.657.325,04
Impôts et versements assimilés	3.412.652,86	3.262.677,25
Salaires et traitements	41.100.648,36	39.268.666,01
Charges sociales	16.022.656,06	15.187.226,43
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3.106.765,10	2.971.372,69
Dotations aux amortissements sur charges à répartir		
Dotation provisions sur immobilisations		
Dotation provisions sur actif circulant	83.134,82	12.642,99
Dotation pour risques et charges	2.185.479,49	2.528.400,78
reports de fonds dédiés	1.903.333,67	2.950.425,82
Autres charges	142.433,52	101.304,31
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	83.610.932,76	82.169.956,49
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)	-464.663,44	123.767,66

Produits financiers			
De participations			
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		1.023.518,46	389.363,48
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transfert de charges			
Différences positives de change			
Produits nets/cession de valeur mobilière de placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	V	1.023.518,46	389.363,48
Dotations aux amortissements et provisions			12.829,29
Intérêts et charges assimilées		304.859,22	187.476,70
Différences négatives de change			
Charges nettes s/cession de valeur mobilière de placement			
TOTAL CHARGES FINANCIERES	VI	304.859,22	200.305,99
RESULTAT FINANCIER	V-VI	718.659,24	189.057,49
RESULTAT COURANT	I-II+III-IV+V-VI	253.995,80	312.825,15
Sur opérations de gestion		374.790,83	281.454,88
Sur opérations en capital		227.056,16	1.006.377,83
Reprises sur provisions		24.802,41	25.781,02
Transfert de charges			
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	VII	626.649,40	1.313.613,73
Sur opérations de gestion		44.874,15	28.423,05
Sur opérations en capital		24.449,42	564.619,70
Dotations aux amortissements et provisions		39.264,22	232.582,05
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	VIII	108.587,79	825.624,80
RESULTAT EXCEPTIONNEL	VII-VIII	518.061,61	487.988,93
Impôts sur les bénéfices	IX	133.459,91	49.512,65
TOTAL DES PRODUITS	I+III+V+VII	84.796.437,18	83.996.701,36
TOTAL DES CHARGES	II+IV+VI+VIII+IX	84.157.839,68	83.245.399,93
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	X		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	XI		
EXCEDENT OU INSUFFISANCE	I-II+III-IV+V+VII-VIII-IX+X-XI	638.597,50	751.301,43
Incorporation de résultat antérieur	XII	80.048,74	159.249,27
RESULTAT AU BILAN	I-II+III-IV+V+VII-VIII-IX+X-XI+XII	718.646,24	910.550,70

dt pdts afférents à des exercices antérieurs	
dt charges afférentes à des exercices antérieurs	
dt redevances de crédit bail mobilier	
dt redevances de crédit bail immobilier	

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Bénévolats		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		

Secours en nature		
Mise à dispositions gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023

Table des matières

- 1. Objet social**
- 2. Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées**
- 3. Description des moyens mis en œuvre**
- 4. Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture**
 - 4.1. Faits caractéristiques de l'exercice**
 - 4.2. Faits caractéristiques postérieurs à la clôture**
- 5. Principes et méthodes comptables**
 - 5.1. Principes généraux**
 - 5.1.1. Changement de méthodes**
 - 5.1.2. Changement d'estimation**
 - 5.1.3. Corrections d'erreurs**
 - 5.2. Dérogations**
 - 5.3. Principales méthodes comptables**
- 6. Informations relatives au bilan**
 - 6.1. Actif immobilisé**
 - 6.1.1. Etat de l'actif immobilisé**
 - 6.1.2. Amortissement de l'actif immobilisé**
 - 6.1.2.1. Modalités d'amortissements**
 - 6.1.3. Coût des emprunts**
 - 6.1.4. Titres immobilisés**
 - 6.2. Actif circulant**
 - 6.2.1. Stocks et encours**
 - 6.2.2. Créances**
 - 6.2.2.1. Créances**
 - 6.2.2.2. Dépréciations**
 - 6.2.3. Précisions sur d'autres créances**
 - 6.2.3.1. Charges constatées d'avances**
 - 6.3. Fonds propres**
 - 6.3.1. Tableau de variations des fonds propres**
 - 6.3.1.1. Réserves d'investissement et de trésorerie**
 - 6.3.2. Report à nouveau et résultats**
 - 6.3.3. Résultat ou déficit de l'exercice**
 - 6.3.4. Provisions réglementées et subventions d'investissement**
 - 6.3.4.1. Provisions réglementées**
 - 6.3.5. Provisions réglementées**
 - 6.3.6. Provisions pour risques et charges**
 - 6.4. Fonds reportés et dédiés**
 - 6.4.1. Fonds reportés liés aux legs et donations**
 - 6.4.2. Fonds dédiés**
 - 6.4.3. Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés**
 - 6.5. Dettes**
 - 6.5.1. Emprunts et autres dettes assimilées**
 - 6.6. Etat des échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice**
- 7. Informations relatives au compte de résultat**
 - 7.1. Produits du compte de résultat**
 - 7.1.1.1. Bénévolat**
 - 7.1.1.2. Montant des rémunérations et avantages divers des cadres dirigeants bénévoles et salariés**
 - 7.1.1.3. Honoraires des commissaires aux comptes**
- 8. Informations relatives à l'effectif**
- 9. Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan**

9.1. Engagements financiers donnés et reçus

10. Informations sur l'absence d'obligations d'établissement d'un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

1 Objet social

L'objet social de notre association est décrit ainsi dans les statuts :

L'association a pour but, en liaison avec l'UNAPEI (Union nationale des parents et amis de personnes handicapées mentales) :

- 1) De favoriser l'accueil et l'écoute des parents et représentants légaux des personnes déficientes intellectuelles avec ou sans troubles associés, d'assurer la pleine participation des familles et des personnes déficientes intellectuelles avec ou sans troubles associés, de développer entre elles un esprit d'entraide et de solidarité et de les amener à participer à l'action de l'association.
- 2) De mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au meilleur développement moral, physique ou intellectuel des personnes déficientes intellectuelles avec ou sans troubles associés.
- 3) De promouvoir et de gérer tous les établissements et services indispensables pour favoriser le plein épanouissement des personnes déficientes intellectuelles avec ou sans troubles associés par l'éducation, la formation, l'exercice d'une activité professionnelle : ces établissements et services peuvent générer une activité commerciale, de l'hébergement, des activités éducatives, de l'insertion sociale et professionnelle, de l'organisation de loisirs.

Ces buts associatifs sont déclinés de façon plus détaillée dans le projet associatif validé par le conseil d'administration et présenté à l'assemblée générale ordinaire.

Les organes statutairement compétents de notre entité ont fixé différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet de notre entité » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.

2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

- Accueil de personnes déficientes intellectuelles avec ou sans troubles associés.
- Mise en œuvre des moyens nécessaires au développement des personnes déficientes intellectuelles avec ou sans troubles associés
- Promotion et gestion des établissements et structures nécessaires à l'accueil des personnes déficientes intellectuelles

Le périmètre des activités ou missions sociales listées ci-dessus peut être ainsi défini :

- Ces activités se sont exercées dans le périmètre de la Métropole de Lille bassin Nord Est

3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Investissements :
 - Engagés antérieurement mais terminés durant l'exercice
 - Poursuite du projet du foyer de vie de Bondues 863 055.35 € engagés en 2022 auquel s'ajoute sur 2023 : 2 206 458.28€
 - Engagés et terminés dans l'exercice
 - Acquisition sur l'exercice de l'ensemble du foncier de du DAME de Marcq-en-Baroeul pour 1 722 700.00€
 - Engagés dans l'exercice mais non terminés à la clôture
 - Immobilisations en cours pour 126 674.10€ pour le démarrage du projet sur les tournesols
- Ressources humaines
 - L'effectif de l'association a légèrement diminué sur 2023. L'année 2023 aura été marquée par la décision de la cours européenne concernant l'attribution des congés payés pendant les périodes d'absence maladie qui nous a obligé à provisionner environ 735K€.
 - En terme de ressources humaines les difficultés de recrutement, les nombreux remplacements nécessaires ont eu pour conséquence une augmentation de 3 500k€ de la masse salariale.
- Autres moyens/dépenses engagées
 - L'année 2023 a connu une forte inflation qui est donc venue alourdir nos charges surtout sur le poste électricité avec un impact sur 2023 de 508k€.
 - Informatique : Le poste d'assistant informatique a été recruté en fin d'année 2023.
 - Dépenses de fonctionnement et travaux : Les travaux de l'année ont souvent dû être différé du fait des problèmes d'approvisionnement de nos prestataires. De plus l'évolution des coûts des matériaux ont contribué à une augmentation des prix.

4 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

4.1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été caractérisé par le/les faits d'importance significative suivants :

- La décision de la cour de cour européenne concernant l'attribution de congés payés durant les périodes d'absences maladie fait peser un risque non négligeable sur l'association (735K€).
- L'augmentation du tarif électricité renégocié cette année a conduit à une augmentation de 508k€
- La reprise de l'activité en mode croisière avec pour conséquences :
 - au niveau activité : des taux d'activité plus conforme que ceux de N-1.
 - au niveau RH : une difficulté permanente dans le recrutement sur des métiers en tension.
 - au niveau financier : néant
- Faits caractéristiques postérieurs à la clôture
L'augmentation des tarifs d'électricité s'est faite sur 2023 à compter de juin , cet effet aura des conséquences doublée pour l'année 2024.

5 Principes et méthodes comptables

5.1 Principes généraux

Les règlements ANC 2018-06 et 2019-04 s'appliquent aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Les comptes annuels de notre association pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du code de l'action sociale et des familles, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06, au règlement ANC 2019-04 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

5.1.1 Changement de méthode comptable

Pas de changements de méthodes sur l'année 2023.

5.1.2 Changements d'estimation

Notre entité n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif.

5.1.3 Corrections d'erreurs

Notre entité n'a constaté aucune correction d'erreur significative

5.2 Dérogations

Notre entité n'a pratiqué aucune dérogation aux règles comptables applicables.

5.3 Principales méthodes comptables

Notre entité utilise les méthodes comptables explicites applicables.

Les comptes présentés appliquent les méthodes « de référence » suivantes qualifiées ainsi par le règlement 2014-03 :

- Le provisionnement des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires conformément à l'article 324-1 ;

Le choix de notre entité parmi les méthodes suivantes proposées par le règlement 2018-03 pour traiter les opérations suivantes est précisé dans le paragraphe concerné de l'annexe:

- Les coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible en application de l'article 213-9 ;
- Les subventions d'investissement en application des articles 312-1 ;

6 Informations relatives aux postes du bilan

6.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale

Les modes et durées d'amortissements sont présentés au paragraphe 6.1.2.3.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement,
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable.

L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat sauf celles sur le fonds commercial qui ne sont jamais reprises.

6.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Etablissement : consolidation au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS	VALEUR BRUTE AU 01/01/2023	ACQUISITIONS	CESSIONS OU REFORMES	POSTE A POSTE	ACQUISITIONS INTERNES	VALEUR BRUTE 31/12/2023
FRAIS ETABLISSEMENT	29 381 €	0 €	0 €	0 €	0 €	29 380,56 €
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVEL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
AUTRES IMMOB INC	28 090 €	11 446 €	0 €	0 €	0 €	39 535,29 €
TERRAINS	4 351 112,36 €	2 880 100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 231 212,36 €
CONSTRUCTIONS	47 899 963,59 €	2 185 513,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	50 085 476,59 €
INSTALLATIONS GENER; AGENC CONST	6 954 931,43 €	293 902,49 €	16 138,76 €	98 802,87 €	0,00 €	7 331 496,03 €
INST TECH MAT ET OUT	8 028 903,75 €	337 291,39 €	76 427,22 €	0,00 €	0,00 €	8 289 767,92 €
AUT IMMO CORP IGAA	5 562 550,92 €	281 991,82 €	52 616,74 €	0,00 €	0,00 €	5 791 926,00 €
AUT IMMO CORP MAT TPS	5 305 995,64 €	494 389,61 €	142 632,41 €	0,00 €	0,00 €	5 657 752,84 €
AUT IMMO MAT BUREAU ET INF	2 341 983,03 €	278 154,69 €	28 961,84 €	0,00 €	0,00 €	2 591 175,88 €
AUT IMMO MOBILIER	4 654 887,54 €	187 710,32 €	17 013,53 €	0,00 €	0,00 €	4 825 584,33 €
AUT IMMO CORP AUTRES	1 561 968,13 €	56 997,51 €	413,67 €	0,00 €	0,00 €	1 618 551,97 €
IMMOBILISATION CORP EN COURS	987 410,09 €	2 588 568,49 €	2 449,60 €	-98 802,87 €	0,00 €	3 474 726,11 €
TOTAL 2 CORPORELLES	87 649 706 €	9 584 619,32 €	336 654 €	0 €	0,00 €	96 897 672 €
PARTICIPATIONS	1 824 819,98 €	3 187,25 €	163,77 €	0,00 €	0,00 €	1 827 843,46 €
CREANCES RATT PART	194 039,07 €	603,65 €	194 642,72 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AUTRES TITRES IMMOB	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
PRETS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AUTRES IMMOB FINANCIERES	26 294 345,15 €	12 005 983,68 €	6 219 411,79 €	0,00 €	0,00 €	32 080 917,04 €
TOTAL IMMOB FIN	28 313 204 €	12 009 775 €	6 414 218 €	0 €	0 €	33 908 760,50 €
TOTAL GENERAL	116 020 381 €	21 605 840 €	6 750 872 €	0 €	0 €	130 875 348,38 €
Dont immobilisations subventionnées						
-Sur taxe apprentissage	1 657 735,29 €	5 095,19 €	16 248,40 €	0 €	0 €	1 646 582,08 €

6.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Etablissement : consolidation

AMORTISSEMENTS	AMORTISSEM.	DOTATIONS	CESSIONS OU R	POSTE A POSTE	AMORTISSEM.
	AU 01/01/2023				AU 31/12/2023
FRAIS ETABLISSEMENT	2 693,58	948,99	0,00	0,00	3 642,57
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVEL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES IMMOB INC	11 400,16	9 384,69	0,00	0,00	20 784,85
TERRAINS	345 080,15	31 018,39	0,00	0,00	376 098,54
CONSTRUCTIONS	26 864 587,25	1 231 768,86	0,00	0,00	28 096 356,11
IGAA CONST	5 128 391,80	292 309,02	12 955,26	0,00	5 407 745,56
INST TECH MAT ET OUT	6 819 051,27	321 697,13	72 459,88	0,00	7 068 288,52
AIT IMMO CORP IGAA	4 716 105,21	265 884,34	51 457,55	0,00	4 930 532,00
AUT IMMO CORP MAT TPS	4 199 210,79	431 962,01	140 560,25	0,00	4 490 612,55 €
AUT IMMO MAT BUREAU ET INF	1 879 284,05	208 221,60	33 054,82	0,00	2 054 450,83
AUT IMMO MOBILIER	3 836 590,14	207 912,68	17 013,53	0,00	4 027 489,29
AUT IMMO CORP AUTRES	1 242 794,58	96 110,20	413,67	0,00	1 338 491,11
TOTAL 2 CORPORELLES	55 031 095,24	3 086 884,23	327 914,96	0,00	57 790 064,51
TOTAL GENERAL	55 045 188,98	3 097 217,91	327 914,96	0,00	57 814 491,93
Dont immobilisations subventionnées					
- Sur taxe apprentissage	1 617 281,76 €	15 547,99 €	16 248,40 €	0,00 €	1 616 581,35 €

6.1.2.1 Modalités d'amortissements

Les conventions générales comptables suivantes ont été appliquées dans le respect des principes suivants :

- prudence
- Continuité exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

Les règlements du CRC (Comité de la Réglementation Comptable) n°2002-10 et 2004-06 relatifs aux actifs et amortissements sont été mis en œuvre dans notre association. Ces dispositions ne sont pas nouvelles pour notre association qui a toujours enregistré les immeubles par lots avec des durées d'amortissement différentes selon la nature des lots :

- Lot gros œuvre : 30 à 50 ans
- lot couverture : 15 à 20 ans
- lot électricité : 15 ans
- lot menuiseries extérieures : 15 ans
- lot aménagement (chauffage...) : 10 ans

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent

6.1.3 Coût d'emprunt

Notre association intègre le coût d'emprunt en charge.

6.1.4 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

PARTICIPATIONS	1 824 819,98 €	3 187,25 €	163,77 €	0,00 €	0,00 €	1 827 843,46 €
CREANCES RATT PART	194 039,07 €	603,65 €	194 642,72 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AUTRES TITRES IMMOB	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
PRETS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AUTRES IMMOB FINANCIERES	26 294 345,15 €	12 005 983,68 €	6 219 411,79 €	0,00 €	0,00 €	32 080 917,04 €
						0 €
TOTAL IMMOB FIN	28 313 204 €	12 009 775 €	6 414 218 €	0 €	0 €	33 908 760,50 €

6.2 Actif circulant

6.2.1 Stocks et en cours

La valeur brute des stocks est déterminée de la manière suivante :

- Matières premières et approvisionnements : prix d'achat
- Produits intermédiaires et finis : Prix de revient

Les éventuelles dépréciations de stock sont évaluées de la manière suivante :

- Aucune dépréciation de stocks n'a été comptabilisée

6.2.2 Créances

6.2.2.1 Créances

ETAT DES CREANCES	MONTANT	A 1 AN	A PLUS
	BRUT	AU PLUS	D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	0,00		
Prêts (1)	0,00	0,00	
Autres Immobilisations financières	32 079 934,42	1 300 000,00	30 779 934,42
Créances de l'actif circulant :			
Avances et acomptes versés	58 691,26	58 691,26	
Redevables et comptes rattachés	1 358 625,62	1 358 625,62	
Clients et comptes rattachés, avance acomptes	921 559,29	921 559,29	
Autres créances	1 271 109,40	1 271 109,40	
Charges constatées d'avance	34 804,97	34 804,97	
TOTAL CREANCES	35 724 724,96	4 944 790,54	30 779 934,42

6.2.2.2 Dépréciations

Le détail et la justification des dépréciations et corrections exceptionnelles de valeurs liées à la législation fiscale et concernant l'actif circulant sont les suivants : dépréciations pour clients douteux 117 281.89€

6.2.3 *Précisions sur d'autres créances*

Rien de particulier à signaler.

6.2.3.1 Charges constatées d'avance et écart de conversion actif

Les charges constatées d'avance significatives sont les suivantes :

- Il n'y a pas de charges constatées d'avance significatives.

6.3 **Fonds propres**

Une ressource destinée à renforcer les fonds propres à raison d'une stipulation du tiers financeur est comptabilisée en fonds propres avec ou sans droit de reprise.

6.3.1 *Tableau de variation des Fonds propres*

Le tableau suivant défini par l'article 431-5 du règlement n°2018-06 se substitue à l'ensemble des informations demandées dans l'article 833-11 du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

Libellé	01/01/2023	Affectation de résultat	Augm.	Dimin.	31/12/2023
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE	10 573 699	- 694 105	706 618	-	10 586 212
<i>Legs et donations</i>	-				-
<i>Apport sans droit de reprise</i>	1 592 675				1 592 675
<i>Subventions d'investissement</i>	-				-
<i>Autres subventions d'investissements</i>	-				-
<i>Ecart de réévaluation</i>	706 681				706 681
<i>Réserve pour projet associatif</i>	45 735				45 735
<i>compte 110 solde créditeur</i>	7 564 175	372 733			7 936 908
<i>compte 119 solde débiteur</i>	- 246 116	7 951		-	238 165
<i>compte 115100 ran:activité médic/sociales</i>		- 2 379		-	2 379
<i>compte 115190 ran débiteur</i>		- 1 482	- 12 029	-	13 511
<i>compte 115900 ras activ soc/medic</i>		- 34 078		-	34 078
<i>Compte 115910 charges rejetées activ medic/soc -</i>	0	- 1 840		-	1 840
<i>Report à nouveau (gestion non contrôlée)</i>	7 318 059	380 685		-	7 698 743
<i>Résultat de l'exercice</i>	910 551	- 1 035 011	718 646	-	594 186
<i>Dont Activité commerciale ESAT</i>	459 911	- 459 911	- 5 621	-	5 621
<i>Dont Activité tutelle ARS ESAT</i>	258 914	- 258 914	84 628		84 628
<i>Dont tutelle sécu</i>	219 923	- 217 293	95 227		97 857
<i>Dont tutelle conseil général</i>	- 279 695	283 346	214 791	-	211 140
<i>Dont résultat association</i>	251 498	- 382 239	759 203		628 462
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE	32 309 047	694 105	-	29 878	32 973 274
<i>Subventions d'investissements affectés</i>	-				-
<i>Excédents affectés à l'investissement</i>	31 947 964	968 085		29 878	32 886 170
<i>Réserve de compensation</i>	342 864	- 273 979			68 884
<i>Réserve de trésorerie</i>	-				-
<i>RAN Résultat sous contrôle des 1/3 financeurs</i>	18 219	-			18 219
<i>Dont CPOM ondam</i>	0,00				0
<i>Dont CPOM ESAT</i>	0,00				0
<i>Dont CPOM CDN</i>	18 219,39				18 219
<i>Dont excédents financement mesures d'expl. IME MARCQ</i>	-				-
<i>Dont excédents financement mesures d'expl</i>	-				-
<i>Dont report à nouveau débiteur</i>	-				-
<i>Dont RAN débiteur CPOM ESAT</i>	-				-
<i>Dont RAN débiteur CPOM ONDAM</i>	-				-
TOTAL situation nette	42 882 746	- 0	706 618	29 878	43 559 485

6.3.1.1 Réserves d'investissement et de trésorerie

Ces réserves sont constituées des divers résultats faits par l'association et ont été alimentées après proposition d'affectation et accordées par les tutelles. Ces fonds permettent à l'association de consolider ses fonds propres lui permettant ainsi de mener les projets de développements futurs.

COMPTE	POSTE	ETABS	DETAIL	A NOUV	DOTATION	POSTE A P	REPRISES	31/12/22
TOTAL 10685				32 290 827,34	965 268,78	0,00	279 367,31	32 955 054,42
106852	Excédents affectés à l'investissement			31 947 963,50	965 268,78	0,00	27 062,28	32 886 170,00
10685200	Excédents affectés à l'investissement			19 313 749,13	716 037,00	0,00	0,00	20 029 786,13
10685201	Excédents affectés à l'investissement			9 589 938,48	147 179,27	0,00	27 062,28	9 710 055,47
10685202	Excédents affectés à l'investissement			1 342 301,51	58 404,67	164 551,69	0,00	1 565 257,87
10685203	Excédents affectés à l'investissement			858 298,51	13 106,54	-164 551,69	0,00	706 853,36
10685204	Excédents affectés à l'investissement			482 483,37	20 054,37	0,00	0,00	502 537,74
10685205	Excédents affectés à l'investissement			35 634,09	7,78	0,00	0,00	35 641,87
10685206	Excédents affectés à l'investissement			236 901,58	10 479,15	0,00	0,00	247 380,73
10685207	Excédents affectés à l'investissement			88 656,83	0,00	0,00	0,00	88 656,83
106856	Reserves de compensation des déficits			342 863,84	0,00	0,00	252 305,03	68 884,42
10685601	Reserves de compensation des déficits			231 619,94	0,00	0,00	189 976,48	41 643,46
10685602	Reserves de compensation des déficits			44 096,07	0,00	0,00	22 407,15	21 688,92
10685603	Reserves de compensation des déficits			31 805,40	0,00	0,00	26 805,40	5 000,00
10685604	Reserves de compensation des déficits			13 116,00	0,00	0,00	13 116,00	0,00
10685605	Reserves de compensation des déficits			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10685606	Reserves de compensation des déficits			21 674,39	0,00	0,00	21 674,39	0,00
10685607	Reserves de compensation des déficits			552,04	0,00		0,00	552,04
106 880	Reserves pour projet associatif			45 734,70	0,00	0,00	0,00	45 734,70

6.3.2 Report à nouveau et résultats sous contrôle des tiers financeurs

Le « Report à nouveau sous contrôle de tiers financeur » est constitué des résultats réalisés sur des projets (résultats d'établissements, de programmes) qui sont pris en considération par les organismes de financement pour déterminer le montant des ressources à attribuer pour les exercices suivants. Il fait l'objet d'une ventilation par exercice

	01/01/2023	Dotations	AFFECTATION	reprises	31/12/2023
TOTAL 11 REPORT A NOUVEAU NON CONTR.	7 318 058,70	380 684,51	0,00	0,00	7 575 980,12
1100000 Report à nouveau à affecter	7 564 174,72	372 733,14	0,00	0,00	7 936 907,86
1190000 RAN gestion contrôlée affecté	-246 116,02	7 951,37	0,00	0,00	-238 164,65
TOTAL 11 REPORT A NOUVEAU CONTR.	49 405,78	-14 683,10	0,00	155 645,93	-122 763,09
1150000 RAN gestion contrôlée à affecter	18 219,39	0,00	0,00	0,00	18 219,39
1151100 RAN gestion contrôlée affecté	68 378,09	-2 378,69	0,00	68 378,09	-2 378,69
1151052 RAN CREDITEUR CPOM ONDAM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1151900 RAN DEBITEUR	0,00	-13 510,67	0,00	0,00	-13 510,67
1159000 RAN DEBITEUR	0,00	-34 078,48	0,00	0,00	-34 078,48
1159100 RAN DEBITEUR	0,00	-1 839,84	0,00	0,00	-1 839,84
120100 Resultat exercice	104 513,79	35 284,74	0,00	87 267,84	52 530,69
1290000 RAN gestion contrôlée affecté	-141 705,49	0,00	0,00	0,00	-141 705,49
TOTAL RESULTAT DE L'EXERCICE	718 646,24	0,00	0,00	0,00	718 646,24

6.3.3 L'excédent ou déficit de l'exercice

Le résultat ne peut être attribué aux membres ou aux fondateurs.

Le résultat de l'exercice est de 718 646.24€ se compose de :

- 753 582.37€, résultat définitivement acquis à l'organisme ;
- -34 936.13€, résultat sous contrôle de tiers financeurs, « résultat pouvant être repris par un tiers financeur »

Le résultat 2023 détaillé par établissement est le suivant :

RESULTATS 2023	RESULTAT COMPTABLE 2023	RESULTAT INCORPORE	RESULTAT FINAL 2023	
TUTELLE SECURITE SOCIALE				95 226,65 €
IMPRO	26 475,85		26 475,85 €	
EMAS			0,00 €	
SESAD TOURCOING	4 878,33		4 878,33 €	
sesapi			0,00 €	
SESSAD PRO	5 719,44		5 719,44 €	
DISPOSITIF DRON	974,97		974,97 €	
IME MARCQ	7 861,31		7 861,31 €	
SESAD MARCQ	4 295,88		4 295,88 €	
TOURNESOLS	1 973,07	1 499,24	3 472,31 €	
IME RECUEIL	-20 104,48	27 704,00	7 599,52 €	
SESAD RECUEIL	3 654,48		3 654,48 €	
SESADO			0,00 €	
Polymome			0,00 €	
teddimomes			0,00 €	
MAS BONDUES	-20 683,08	44 764,00	24 080,92 €	
MAS EXT			0,00 €	
FAM SOINS	913,36	6 081,50	6 994,86 €	
FAM ALTITUDE	4 570,06		4 570,06 €	
SAMSAH	-5 351,28		-5 351,28 €	
TUTELLE ETAT				84 627,74 €
ESAT ROITELET	37 567,00		37 567,00 €	
ESAT ROCHEVILLE	11 958,69		11 958,69 €	
ESAT RECUEIL	4 884,06		4 884,06 €	
ESAT WATTRELOS	15 478,69		15 478,69 €	
ESAT ROUBAIX	14 739,30		14 739,30 €	
TUTELLE CONSEIL GENERAL				-214 790,52 €
BRUNO HARLE	1 444,40		1 444,40 €	
LONGEVIN	-28 277,88		-28 277,88 €	
ALPHA	-5 067,08		-5 067,08 €	
ALPHA RENFO			0,00 €	
FAMCHON	6 403,11		6 403,11 €	
LA PEPINIERE	-19 527,19		-19 527,19 €	
SINGULIER PLURIEL ACC DE JOUR	-768,32		-768,32 €	
SINGULIER PLURIEL HEBERGEMENT	-52 551,66		-52 551,66 €	
SAVS	-15 989,87		-15 989,87 €	
SAMSAH (HEBERGEMENT)	-11 713,62		-11 713,62 €	
ALTITUDE	-27 830,06		-27 830,06 €	
Foyer de vie de bondues	-27 643,68		-27 643,68 €	
TRAVERSE	-35 696,60		-35 696,60 €	
TEMPO	-26 007,86		-26 007,86 €	
FAM HEBERGEMENT	7 228,52		7 228,52 €	
FAM ACC DE JOUR	9 939,23		9 939,23 €	
AUSTERLITZ	-2 732,68		-2 732,68 €	
ST JACQUES	-20 035,45		-20 035,45 €	
JULES DEHEANE	86 269,42		86 269,42 €	
Le BROUTTEUX	-7 351,15		-7 351,15 €	
JULES DERVAUX	-9 381,49		-9 381,49 €	
DES PRES	-35 500,61		-35 500,61 €	
ACTIVITE COMMERCIALE				
ESAT ROITELET	141 122,14		141 122,14 €	-5 621,00 €
ESAT ROCHEVILLE	-218 079,05		-218 079,05 €	
ESAT RECUEIL	171 442,98		171 442,98 €	
ESAT WATTRELOS	-125 521,86		-125 521,86 €	
ESAT ROUBAIX	25 414,79		25 414,79 €	
DEFABNORD			0,00 €	
CADIFLOR			0,00 €	
ACTIVITE ASSOCIATIVE				
VIE ASSOCIATIVE	980 449,44		980 449,44 €	759 203,37 €
SIEGE			0,00 €	
Eureka Vacances			0,00 €	
TRAIT D'UNION	-3 044,67		-3 044,67 €	
TRAIT UNION refectu	-4 681,17		-4 681,17 €	
Trait union foncier	-36 537,04		-36 537,04 €	
Clairins SAVS refect	-2 611,22		-2 611,22 €	
CHANTIERS INSERTION	20 222,94		20 222,94 €	
LUDOTHEQUE	-29 644,83		-29 644,83 €	
PARENTALITE	-95 710,13		-95 710,13 €	
PPS	-19 643,18		-19 643,18 €	
POLE CULTURE LOISIR	-20 305,46		-20 305,46 €	
Pass temps	5 205,47		5 205,47 €	
ASSO RESIDENCES S SERVICES	-21 525,00		-21 525,00 €	
Square habitat inclusif	2 615,83		2 615,83 €	
square refacturation	-15 587,61		-15 587,61 €	
		- €	0,00 €	
total général	638 597,50 €	80 048,74 €	718 646,24 €	718 646,24 €

6.3.4 Provisions règlementées et subventions d'investissements

6.3.4.1 Provisions Règlementées

Ces provisions sont constituées de réserves de trésorerie et de réserves provenant des plus-values réalisées lors des cessions d'immobilisations.

COMPTE	POSTE	ETABS	DETAIL	A NOUV	DOTATION	POSTE A P	REPRISES	31/12/23
141000	RESERVES DE TRESORERIE			188 717,86	0,00	0,00	0,00	188 717,86
14100000	Reserve de trésorerie			188 717,86	0,00	0,00	0,00	188 717,86
142000	PROV REGL RELATIVES IMPOS			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1420000	Provision regl. Relative aux immobilisations			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
148600	Diff/ réalisat. Elements actifs			1 639 187,81	27 412,24	0,00	8 634,80	1 657 965,25
14860000	Diff/ réalisation éléments actifs			1 639 187,81	27 412,24	0,00	8 634,80	1 657 965,25

6.3.4.2 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements sont des ressources à caractère durable, des ressources stables permettant de financer les investissements nécessaires aux activités de l'entité et d'alimenter sa trésorerie.

A compter de la première application du règlement 2018-06 les subventions d'investissement sont soit reprises au compte de résultat exceptionnel au rythme de l'amortissement des actifs qu'elles ont contribué à financer, que l'actif soit un bien renouvelable par l'association ou non, soit comptabilisées immédiatement en produit exceptionnel à la date d'octroi de la subvention.

Ce choix de méthode comptable s'applique à l'ensemble des immobilisations amortissables financées dans le cadre de projets définis par l'utilisation de fonds dédiés.

Notre entité a choisi :

- De reprendre dans le résultat au rythme de l'amortissement de la quote-part des biens ainsi financés, la subvention d'investissement comptabilisée en fonds propres lors de son octroi, seul le montant net de la subvention étant présentée au bilan

6.3.5 Provisions règlementées

COMPTE	POSTE	ETABS	DETAIL	A NOUV	DOTATION	transfert	REPRISES	31/12/23
TOTAL 131	SUBVENTION D'EQUIPEMENTS			7 351 458,20	30 031,71	25 544,00	12 631,53	7 394 402,38
131100	Subv invest non renouv ass			414 758,07	0,00	0,00	5 503,40	409 254,67
131300	Subv invest equip département			327 467,60	0,00	0,00	0,00	327 467,60
131400	Subv invest equip départ.			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131500	Subv invest equip départ.			4 151,13	0,00	0,00	0,00	4 151,13
131700	Subv invest non renouv ass			15 336,66	0,00	0,00	0,00	15 336,66
131800	Subv invest non renouv ass			59 030,31	666,66	25 544,00	0,00	85 240,97
131810	Subv taxe apprentissage			2 638 281,87	29 365,05	0,00	0,00	2 667 646,92
131880	Autre Subv équipement			3 892 432,56	0,00	0,00	7 128,13	3 885 304,43
TOTAL 139	SUBV EQUIP. INSCR. CPTES RES.			-3 638 017,58	0,00	0,00	201 661,25	-3 839 678,83
1391000	Subv invest equip départ.			-26 461,26	0,00	0,00	8 820,42	-35 281,68
1391100	Subv invest equip départ.			-439 437,03	0,00	0,00	17 302,90	-456 739,93
1391300	Subv invest non renouv ass			-46 483,55	0,00	0,00	15 544,99	-62 028,54
139800	Subv taxe apprentissage			-22 482,32	0,00	0,00	11 881,36	-34 363,68
13918100	Autre Subv équipement			-1 850 250,92	0,00	0,00	30 228,78	-1 880 479,70

6.3.6 Provisions pour risques et charges

Ces provisions ont pour but de pallier aux divers risques et charges auxquels l'association pourrait être soumise.

On y retrouve les risques prudhommaux, les litiges mais aussi les provisions pour gros travaux ainsi que la provision retraite.

COMPTE	POSTE	ETABS	DETAIL	A NOUV	DOTATION	POSTE A P	REPRISES	31/12/23
151100	Provision pour litige			123 965,51	154 533,24	0,00	32 167,00	246 331,75
15110000	Provision pour litige			123 965,51	154 533,24	0,00	32 167,00	246 331,75
1518000	Autres provision pour risques			200 457,38	847 855,00	0,00	152 610,99	895 701,39
15180000	Autres provisions pour risques			200 457,38	847 855,00	0,00	152 610,99	895 701,39
153000	Provision retraite			6 649 671,62	3 000,00	0,00	57 163,45	6 595 508,17
15300000	Provision retraite			6 649 671,62	3 000,00	0,00	57 163,45	6 595 508,17
157200	Provision travaux			6 847 866,74	1 976 444,13	0,00	418 711,55	8 405 599,32
157200	Provision travaux			6 847 866,74	1 976 444,13	0,00	418 711,55	8 405 599,32
158800	Autres provisions pour charges			69 140,95	3 933,22	0,00	13 230,40	59 843,77
15880000	Autres provisions pour charges			69 140,95	3 933,22	0,00	13 230,40	59 843,77
TOTAL				13 891 102,20	2 985 765,59	0,00	673 883,39	16 202 984,40

6.4 Fonds reportés et dédiés

6.4.1 Fonds reportés liés aux legs ou donations

COMPTE	POSTE	ETABS	DETAIL	A NOUV	DOTATION	NRCA	REPRISES	31/12/23	+ de 1 an
196100	Fonds dédiés générosité du public			483 830,68	7 800,00	0,00	9 731,78	481 898,90	478 398,90
19610000	Fonds dédiés générosité du public			2 400,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00	2 400,00
19610001	Fonds dédiés générosité sect 1			60 232,64	1 800,00	0,00	576,65	61 455,99	59 655,99
19610002	Fonds dédiés générosité sect 2			36 573,05	1 300,00	0,00	0,00	37 873,05	36 573,05
19610003	Fonds dédiés générosité sect 3			2 661,91	4 300,00	0,00	0,00	6 961,91	6 961,91
19610004	Fonds dédiés générosité sect 4			105 744,10	400,00	0,00	0,00	106 144,10	105 744,10
19610005	Fonds dédiés générosité sect 5			228 000,00	0,00	0,00	0,00	228 000,00	228 000,00
19610006	Fonds dédiés générosité sect 6			19 068,06	0,00	0,00	9 155,13	9 912,93	9 912,93
19610007	Fonds dédiés générosité sect 7			29 150,92	0,00	0,00	0,00	29 150,92	29 150,92

6.4.2 Fonds dédiés

COMPTE	POSTE	ETABS	DETAIL	A NOUV	DOTATION	NRCA	REPRISES	31/12/23	+ de 1 an
191100	Residences services			-594,11				-594,11	-594,11
192100	Fonds dédiés à l'investissement			2 095 819,62	1 273 300,00	-25 544,00	778 441,64	2 565 133,98	1 317 377,98
19210000	Fonds dédiés à l'investissement			92 717,69	987 400,00	0,00	10 558,46	1 069 559,23	82 159,23
19210001	Fonds dédiés à l'investissement			1 849 999,99	285 900,00	-25 544,00	767 883,18	1 342 472,81	1 082 116,81
19210002	Fonds dédiés à l'investissement			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19210003	Fonds dédiés à l'investissement			153 101,94	0,00	0,00	0,00	153 101,94	153 101,94
192200	Fonds dédiés à l'exploitation			351 888,62	0,00	0,00	58 822,10	293 066,52	339 066,52
19220000	Fonds dédiés à l'exploitation			351 888,62	0,00	0,00	58 822,10	293 066,52	339 066,52
1922001	Fonds dédiés stagiaires			288 663,92	139 092,58	0,00	118 149,77	309 606,73	226 417,09
19220011	Fonds dédiés stagiaires sect 1			167 179,02	81 597,86	0,00	63 308,83	185 468,05	108 323,76
19220012	Fonds dédiés stagiaires sect 2			55 156,73	53 809,16	16 245,61	45 643,56	79 567,94	71 402,24
19220013	Fonds dédiés stagiaires sect 3			31 870,44	3 685,56	-16 245,61	9 197,38	10 113,01	12 233,36
19220014	Fonds dédiés stagiaires sect 4			16 545,43	0,00	0,00	0,00	16 545,43	16 545,43
19220016	Fonds dédiés stagiaires sect 6			17 912,30	0,00	0,00	0,00	17 912,30	17 912,30
1922003	Fonds dédiés travaux			4 171 914,73	299 631,28	0,00	19 652,61	4 451 893,40	4 152 262,12
19220031	Fonds dédiés travaux section 1			3 570 604,04	286 600,00	0,00	10 875,97	3 846 328,07	3 559 728,07
19220032	Fonds dédiés travaux section 2			181 652,17	2 534,48	0,00	0,00	184 186,65	181 652,17
19220033	Fonds dédiés travaux section 3			59 036,22	0,00	0,00	0,00	59 036,22	59 036,22
19220034	Fonds dédiés travaux section 4			220 839,44	0,00	0,00	7 066,22	213 773,22	213 773,22
19220035	Fonds dédiés travaux section 5			114 387,01	0,00	0,00	222,53	114 164,48	114 164,48
19220036	Fonds dédiés travaux section 6			7 299,23	0,00	0,00	1 487,89	5 811,34	5 811,34
19220037	Fonds dédiés travaux section 7			18 096,62	10 496,80	0,00	0,00	28 593,42	18 096,62
192202	Fonds dédiés Santé Numérique/QVT			0,00	226 958,00	0,00	0,00	226 958,00	0,00

6.4.3 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Notre entité provisionne ses engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques pour notre entité sont précisées ci-après :

L'engagement relatif à l'indemnité de départ en retraite au 31/12/2023 a été calculé selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaire en fin de carrière en fonction des paramètres suivants :

- Calcul des droits à partir des données de la convention collective.
- Application de la table de mortalité INSEE 2009.
- Application d'un taux de turn-over différencié selon le statut, la tranche d'âge et basé sur les statistiques de départ des cinq dernières années.
- Taux d'actualisation de 3.40%, taux de progression annuel du point de 0.52% et prise en compte des progressions de salaire liées à l'avancée en ancienneté dans la grille.
- Age de départ : 64 ans.
- Taux de charges sociales retenu : 53.00% pour les non-cadres et 61.00% pour les cadres.

Sur ces bases, la dette actuarielle au 31/12/2023 a été estimée à 6 665 094 €. L'engagement net non couvert par les provisions afférentes comptabilisées au 31 décembre 2023 est donc à 0 €.

6.5 Dettes

6.5.1 Emprunts et autres dettes assimilés

Les emprunts inscrits au bilan au 31 décembre 2023 se composent de :

EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AU 31 DECEMBRE 2023

EMPRUNT	N° COMPTE	K RESTANT DU	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN 5ANS AU PLUS	A PLUS DE 5 ANS
EMP PLS CHENE HOUPLINE	16420001	1 153 250,40	82 375,03	411 875,15	659 000,22
EMP SINGULIER PLURIEL CREDIT FONC	16410000	1 899 999,98	126 666,67	633 333,30	1 140 000,01
EMP CE MAS TCG	16444107	602 779,34	233 333,28	369 446,06	
EMP PLS LE SQUARE	16410003	659 140,99	53 179,05	222 864,99	383 096,95
EMP PLC TRAIT D'UNION	16410004	2 208 733,90	109 654,70	459 545,58	1 639 533,62
EMP CIC FONCIER ALTITUDE	16410005	1 514 235,40	88 373,21	381 202,50	1 044 659,69
TOTAL		8 038 140,01	693 581,94	2 478 267,58	4 866 290,49

6.6 *État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice*

ETAT DES CREANCES	MONTANT	A 1 AN	A PLUS
	BRUT	AU PLUS	D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	0,00		
Prêts (1)	0,00	0,00	
Autres Immobilisations financières	32 079 934,42	1 300 000,00	30 779 934,42
Créances de l'actif circulant :			
Avances et acomptes versés	58 691,26	58 691,26	
Redevables et comptes rattachés	1 358 625,62	1 358 625,62	
Clients et comptes rattachés, avance acomptes	921 559,29	921 559,29	
Autres créances	1 271 109,40	1 271 109,40	
Charges constatées d'avance	34 804,97	34 804,97	
TOTAL CREANCES	35 724 724,96	4 944 790,54	30 779 934,42

ETAT DES DETTES	MONTANT	A 1 AN	A + D' 1 AN	A PLUS
	BRUT	AU PLUS	ET 5 ANS AU PLUS	DE 5 ANS
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit (2)	8 038 140,01	693 581,94	2 478 267,58	4 866 290,49
Emprunts et dettes financières divers (2)	59 229,57	59 229,57		
Avances et acomptes reçus	323 889,94	323 889,94		
Redevables créditeurs	0,00			
Fournisseurs et comptes rattachés	3 173 989,74	3 173 989,74		
Dettes fiscales et sociales	9 251 193,17	9 251 193,17		
Dettes sur immob et comptes rattachés	75 846,96	75 846,96		
Autres dettes	1 609 158,20	1 609 158,20		
Produits constatés d'avance	418 611,14	418 611,14		
TOTAL DETTES	22 950 058,73	15 605 500,66	2 478 267,58	4 866 290,49

7 Informations relatives au Compte de résultat

7.1 Produits du compte de résultat

		2023
Chiffre d'affaires net		4 134 656,22
	707090	273 151,02
	706000	63 460,00
	701000	104 089,33
	701010	-186 756,68
	701020	3 105 735,85
	701030	171,60
	701040	24 757,59
	701060	766,32
	701090	749 281,19
Produits de la tarifications		62 328 380,65
	731000	3 906 404,36
	731100	
	731300	2 889 404,02
	731600	53 984 092,91
	731700	240 603,96
	731710	903 907,00
	731800	366 392,40
	732000	10 440,00
	737100	27 136,00
Produits des activités annexes		3 326 657,04
	708100	1 380 859,37
	708200	
	708210	569 314,45
	708280	44 862,16
	708400	74 711,32
	708500	322 236,90
	708800	880 946,49
	708820	36 532,81
	709000	17 193,54
production stockée		5 997,46
Subventions d'exploitation		1 197 916,76
Reprises sur amortissements et provisions		714 978,81
Transfert de charges		158 158,64
Cotisations		28 063,00

Les produits de la tarification se répartissent en 45 260 073.84 pour l'ARS et 17 068 306.81 pour le conseil départemental.

7.1.1.1 Bénévolat

Le bénévole est une personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial (Avis du Conseil économique et social du 24 février 1993) et selon l'objet et les règles de l'entité auprès de laquelle le bénévole s'engage.

Le bénévolat informel (aide aux voisins, coups de main) est à distinguer du bénévolat formel qui s'exerce au sein d'une structure organisée.

En l'absence de renseignements quantitatifs fiables, l'option n'a pas été prise de procéder à son enregistrement comptable. On peut cependant estimer ce bénévolat à environ 4 etp.

7.1.1.2 Montant des rémunérations et avantages divers des cadres dirigeants bénévoles et salariés

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages des cadres dirigeants bénévoles ou salariés à savoir la présidente, le secrétaire et le trésorier pour l'année 2023 s'élève à 0 €.

7.1.1.3 Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément au décret 2008-1487 du 30 décembre 2008 modifiant l'article R.123-198 du Code de commerce relatif aux informations devant figurer dans l'annexe aux comptes annuels, les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisées en charges pour l'exercice 2023 s'élèvent à 48 298.00€

Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

Source : CDI-CDD bilan social 2023

Tableau effectifs pour annexe

	Hommes	Femmes	Total
Cadres	51	67	118
Techniciens	68	226	294
Employés	148	284	432
Ouvriers	47	96	143
Médecin	3	7	10
Education Nationale	2	6	8
Emplois aidés	40	39	79
Total	359	725	1084

9 Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

9.1 Engagements financiers donnés et reçus

Sureté réelles consenties :

Aucune

Cautions et garanties obtenues :

Sur emprunt PLS Chêne Houplines (16420001) cautionnement département du Nord à hauteur de 2 483 435€.

Sur emprunt PLS Crédit foncier Singulier Pluriel (16410000) cautionnement de la communauté urbaine de Lille à hauteur de 3 800 000€.

Sur emprunt PLS Banque Postale Le Square (16410003) cautionnement de la MEL à 100% à savoir 850 000€.

Sur emprunt PLS Banque Postale Trait d'Union (16410004) cautionnement de la MEL à 100% à savoir 2 500 000€.

Sur emprunt CIC foncier Altitude (164100005) nantissement à hauteur de 800 000 € sur 5 unités EMTN stork DMS et 7 unités EMTNLA CALLABLE 10NC3.

Crédit-bail :

Néant

Autorisation de découvert :

Aucune autorisation de découvert au 31/12/2023

Information sur l'absence d'obligations d'établissement d'un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Notre entité n'est pas soumise aux obligations d'établissement d'un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public visant les associations, fondations, fonds de dotation faisant appel à la générosité du public percevant des dons pour un montant supérieur à 153K€.

Les dons reçus sur 2023 s'élèvent à 31 413.00€ tandis que la collecte s'élève à 77 676.00€.

